

CHANGEMENTS ET NOUVEAUTÉS DE LA DEMANDE TARIFAIRE 2016-2017

- 1 La demande tarifaire 2016-2017 du Distributeur consiste, pour l'essentiel, en une
2 actualisation des prévisions et en l'établissement du coût de service de 2016. Ainsi, cette
3 demande comporte peu de changements et nouveautés.
- 4 Les principaux changements et nouveautés qui caractérisent la présente demande tarifaire
5 sont les suivants :

Sujets	Références
1. Révision de certains indicateurs de qualité du service	HQD-2, document 1
2. Modification des modalités de disposition des soldes des comptes de <i>pass-on</i> et de nivellement pour les aléas climatiques	HQD-3, document 3
3. Interventions en efficacité énergétique	HQD-10, document 1 HQD-1, document 5
<ul style="list-style-type: none">• Nouveau programme de charges interruptibles à l'intention des clients résidentiels visant essentiellement les chauffe-eau• Nouvelle offre commerciale en gestion de la demande en puissance visant tous les bâtiments du marché commercial et institutionnel• Mise en place d'une approche intégrée pour les ménages à faible revenu	
4. Tarifs d'électricité :	HQD-14, document 2
<ul style="list-style-type: none">• Hausse uniforme des composantes des tarifs domestiques compte tenu de la réflexion en cours sur la stratégie tarifaire• Élargissement de l'application de l'option d'essais d'équipements à la clientèle de moyenne puissance Précisions apportées aux modalités applicables aux réseaux municipaux ayant des clients au tarif LG ou au tarif L• Mise en application de la stratégie relative à la tarification au nord du 53^e parallèle qui a été approuvée par la Régie en 2014 et qui consiste à hausser graduellement le prix de la 2^e tranche d'énergie des tarifs domestiques	